

# Le Communiqué du Conseil des ministres du jeudi 31 juillet 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 31 juillet 2014, au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, Monsieur le Président de la République, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, « Korité », a réitéré ses félicitations ainsi que ses meilleurs vœux de paix et de bonheur à l'ensemble de la Oumah islamique, particulièrement la communauté musulmane du Sénégal. Il a également formulé des prières pour la concorde nationale, la communion et la prospérité du Sénégal, dans un monde stable, plus uni, et plus solidaire.

Abordant la crise israélo-palestinienne, le Président de la République a exprimé sa vive préoccupation sur la dégradation de la situation au Moyen-Orient et condamné fermement le bombardement d'établissements scolaires à Gaza. Le Président de la République a, par ailleurs, lancé, à nouveau, un appel pressant à la communauté internationale, notamment au Conseil de Sécurité de l'ONU, pour exercer toutes les pressions nécessaires en vue d'obtenir un cessez-le-feu immédiat et sans condition.

Au demeurant, le Sénégal réaffirme sa solidarité agissante au peuple palestinien.

Abordant le premier point de sa communication, relatif à la promotion de la culture du mérite et de l'excellence de notre système éducatif, le Chef de l'Etat a tenu à féliciter, de nouveau, les lauréats du concours général 2014 qui, à travers leur abnégation au travail, ont confirmé le potentiel de notre système éducatif, qui doit être plus que jamais ancré dans les valeurs du mérite et de l'excellence.

Le Chef de l'Etat a, toutefois, déploré les résultats très faibles (31%) relevés cette année au Baccalauréat, malgré les importantes ressources injectées dans le secteur.

A cet égard, dans la perspective des Assises de l'Education et de la Formation, dont il demande la tenue dans les meilleurs délais, le Chef de l'Etat a requis, de tous les acteurs impliqués, en particulier du Gouvernement, de procéder à l'évaluation exhaustive de notre système éducatif en vue de formuler un véritable « Plan pour l'Ecole de la réussite ».

Sur ce point, le Chef de l'Etat a rappelé, que notre école publique, tout en s'engageant résolument dans la voie de la consolidation de la République et de l'excellence dans le recrutement et la formation des enseignants et des élèves, doit être un lieu d'excellence citoyenne avec la transmission généreuse, rigoureuse et professionnelle du savoir et du savoir-faire afin de former le citoyen sénégalais du futur, dans un monde de compétition, et en perpétuelle mutation.

A cet effet, le Chef de l'Etat attend de chaque acteur du système éducatif, un sens élevé de ses responsabilités et a engagé le Gouvernement à veiller au respect scrupuleux des rythmes scolaires, de la discipline et du civisme dans les écoles.

Le Chef de l'Etat, a exhorté, par ailleurs, le Gouvernement à engager des initiatives hardies pour la consolidation durable d'un climat pédagogique et social apaisé dans les universités, afin d'assurer le succès de la mise en œuvre consensuelle de la réforme engagée.

Abordant le deuxième point de sa communication axé sur le RENOUEAU URBAIN DANS UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, le Président de la République a précisé que la création du Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie, renforcé par le Cabinet du Ministre Délégué, chargé de la Restructuration et de la Requalification des banlieues, dénote sa volonté résolue de refonder notre politique nationale en matière d'urbanisme et d'habitat.

Ainsi, le Chef de l'Etat a fait noter que cet élan rénovateur projette le Sénégal vers le développement durable des villes, à partir des réalités et enjeux locaux, mais également des défis liés à l'aménagement intégré et attractif du Territoire.

Il a, en outre, invité, le Gouvernement à associer l'Ordre des Architectes dans la conception et l'exécution des programmes publics d'urbanisme et d'Habitat afin d'assurer la mise en application effective du concept d'urbanisme de projets, consolidant, ainsi, les initiatives de restructuration de certains quartiers, dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles et autres zones d'habitat non aménagées, dégradées ou insalubres.

Sur ce registre, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'initier la réforme fonctionnelle et d'accroître les moyens opérationnels de la Fondation Droit à la Ville (FDV), opérateur central des actions de restructuration urbaine.

Le Premier Ministre a fait au conseil une communication sur le renforcement du dispositif de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques, avant de rendre compte de ses activités de la semaine écoulée.

Dans ce cadre, il a informé le conseil de la tenue, durant le trimestre à venir, d'un programme de réunions interministérielles hebdomadaires axées, entre autres, sur des thématiques de l'emploi, de l'énergie, des infrastructures, des politiques sociales, des réformes de l'administration et de l'environnement des affaires, en vue de hâter le processus de finalisation des projets en cours et la conduite de ceux relatifs au Plan Sénégal Emergent (PSE).

Concernant le pèlerinage à la Mecque, le Premier Ministre a rappelé que le Gouvernement est engagé à veiller au respect des règles édictées par le pays hôte et à offrir aux pèlerins les meilleures conditions pour accomplir leurs devoirs religieux, dans le cadre d'une bonne organisation de l'évènement.

Le Ministre des Affaires étrangères a fait le point sur l'actualité internationale marquée par l'état d'évolution du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, de ses implications sécuritaires et diplomatiques, la situation sécuritaire en Libye, le sommet Etats-Unis/Afrique prévu les 05 et 06 août 2014 à Washington et la préparation des commissions mixtes avec l'Arabie saoudite et la Chine.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait une communication sur la situation économique nationale et internationale, en abordant l'état de la trésorerie et de l'exécution budgétaire.

Il a, également, fait part au Conseil de l'émission d'obligations souveraines internationales dénommée « Eurobonds » pour un montant de 500 millions de dollars, soit 250 milliards de francs CFA, couronnée d'un franc succès, avec une large souscription d'investisseurs étrangers qui ont salué la vision du chef de l'Etat pour le PSE et son engagement pour une gouvernance vertueuse.

Reprenant la parole, le Président de la République, se félicitant de la confiance dont jouit le Sénégal auprès de la communauté internationale, a adressé ses vives félicitations au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, au Ministre délégué en charge du Budget ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs pour la parfaite organisation de cette opération initiée dans le cadre du financement du PSE.

Le Ministre des Sports a informé le conseil sur l'importance de la réhabilitation du Stade Léopold Sédar Senghor dont la mise en service permettra aux équipes du Sénégal de recevoir, à domicile, les compétitions de football surtout dans le cadre des prochains matchs éliminatoires de la CAN et de la CAN junior qui sera abritée par le Sénégal en mars 2015.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement rural a informé le conseil de la situation pluviométrique déficitaire au niveau des neuf (09) pays du Sahel dont le Sénégal, affectant l'agriculture et l'élevage.

A cet égard, il a fait part au Conseil des mesures déjà engagées relatives au programme spécial de mise à disposition de variétés de niébé très hâtives, pour un coût de 2 milliards de F CFA, et la mise en place de boutures de manioc qui permettra de gérer la sécurité alimentaire sur une longue période allant au-delà de l'hivernage.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne a fait le point sur l'état de la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires, dont le Projet des Domaines agricoles communautaires (PRODAC) qui sera lancé prochainement dans les régions de Sédhiou, Louga, Thiès et Kédougou.

Il a, par la suite, annoncé le lancement, à partir du mois d'août, du programme vacances 2014 établi sur la base d'une démarche participative et inclusive, dont le thème est « vacances 2014 : les jeunes, acteurs d'un Sénégal émergent ».

Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du PSE a informé le Conseil des activités menées par le Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOSSE), de l'exécution de certains projets et réformes du PSE, pour lesquels une revue détaillée a été faite permettant d'identifier les niveaux de mise en œuvre, les contraintes et les perspectives.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait la situation sur l'alimentation en eau potable à Dakar et dans les autres régions qui a révélé un déficit à résorber par des mesures hardies, dont la réévaluation de la demande et l'élaboration pour Dakar d'un second programme de sécurisation de l'alimentation en eau potable portant sur 14 forages, pour un coût global de 5, 4 Milliards.

Concernant l'intérieur du pays, il a annoncé que des mesures de renforcement de la production, du stockage ainsi que le renouvellement du réseau sont en cours d'exécution dans le cadre du PEPAM/SONES.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- Le projet de loi d'orientation de la formation professionnelle et technique ;
- Le projet de décret fixant les conditions d'attribution des allocations d'étude dans l'Enseignement Supérieur.

-

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Fodé SECK, Conseiller des affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°354 914/J, précédemment Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de la Confédération Suisse, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant Permanent de la République du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations-Unies à New-York, en remplacement de Monsieur Abdou Salam DIALLO, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Bassirou SENE, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°384 106/H, précédemment Ambassadeur du Sénégal en Ethiopie et Représentant Permanent du Sénégal auprès de l'Union africaine, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant Permanent de la République du Sénégal auprès de l'Office des Nations-Unies à Genève, en remplacement de Monsieur Fodé SECK, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Ibrahima THIOUB, Professeur titulaire des Universités, précédemment Directeur du Centre africain de Recherches sur les Traites et l'Esclavage (CARTE) de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est nommé Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), en remplacement du Professeur Saliou NDIAYE ;

§ Monsieur Baydallaye KANE, Professeur titulaire des Universités, précédemment Recteur de l'Université de Thiès, est nommé Recteur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, en remplacement du Professeur Lamine GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Lamine GUEYE, Professeur titulaire des Universités, précédemment Recteur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, est nommé Recteur de l'Université Alioune DIOP de Bambey, en remplacement du Professeur Matar Mour SECK, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Matar Mour SECK, Professeur titulaire des Universités, précédemment Recteur de l'Université Alioune DIOP de Bambey, est nommé Recteur de l'Université de Thiès, en remplacement du Professeur Baydallaye KANE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Birane NIANG, Magistrat, matricule de solde n°518 390/R, précédemment Secrétaire général du Ministère de la Culture et du Patrimoine, est nommé Secrétaire général du Ministère de la Culture et de la Communication;

§ Monsieur Cheikh Oumar ANNE, Maître-assistant à l'Ecole supérieur Polytechnique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est nommé Directeur du Centre des Œuvres universitaires de Dakar, poste vacant ;

§ Monsieur Aboubacar Sedikh BEYE, Ingénieur Statisticien Economiste, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), en remplacement de Monsieur Babacar FALL, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Birame FAYE, Expert en management et qualité, est nommé Directeur général de l'Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie (AEME), en remplacement de Monsieur Moustapha GUEYE ;

§ Madame Magatte LO BODIAN, Médiateur pédagogique, titulaire d'un Master en Sciences politiques, option relations internationales, matricule de solde n°512 912/D, précédemment Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au Ministère de la Culture et du Patrimoine, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement au Ministère de la Culture et de la Communication;

§ Monsieur Abdou FALL, professeur de génie électrique, matricule de solde n°510 449/E, est nommé Directeur des Ressources humaines du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;

§ Monsieur Ibrahima DIAO, Auditeur international et Juriste d'affaires, précédemment Chef de la Division financière du Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis, est nommé Directeur du Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur Biram Ndeck NDIAYE.